



**ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022**

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE C

Liste des candidats présentée par le

Syndicat Force Ouvrière

des Agents et Travailleurs Territoriaux du Doubs

M. OBERON Richard	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	L'Isle sur le Doubs
Mme CAPPI Marie-Christine	adjoint technique territorial	Thise
M. PASCAL Guy	garde champêtre chef principal	Thise
Mme BRUN Laurence	adjoint territorial d'animation	Bavans
M. CHAUVIN JEAN-CLAUDE	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	SDIS du Doubs
Mme PERRONE ELSA	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Quingey
M. LOMBARDOT GILLES	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Valentigney
Mme LORDIER Claudine	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	SDIS du Doubs
M. MARCHAND Thierry	adjoint technique territorial	Chalezeule
Mme PETOT Aurélie	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	Thise
Mme BRUNCHER Carole	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Sochaux
M. COUVET Pascal	agent de maîtrise principal	Pont de roide
Mme DEGRADOT Catherine	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Thise
Mme ALTMAYER Elisabeth	adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	Novillars
Mme SALVADOR Elodie	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Valentigney
M. LEBEGUE Vincent	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Arcey
Mme TSCHAEGLÉ Lydie	adjoint technique territorial	Bavans
Mme NOBLANC Murielle	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	L'Isle sur le Doubs
Mme GAUTHIER Maryse	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Bavans
Mme PAILLOZ Muriel	adjoint technique territorial	L'isle sur le doubs



Je vote

Commission
Administrative Paritaire

Le 8 décembre

FO

Territoriaux

CHER(E) COLLÈGUE,

**La CAP est l'instance paritaire
qui examine certaines décisions individuelles
relatives à la carrière.**

Le 8 décembre, vous allez élire vos représentants à la CAP.

Ils auront pour rôle de porter et défendre les dossiers suivants :

- Révision évaluation, temps partiel, télétravail, disponibilité, CET, etc ;
- Discipline ;
- Licenciement ;
- Refus de promotion, de temps partiel, de congé formation, etc.

Votez Force Ouvrière,

pour choisir des représentants
disponibles, formés,
expérimentés, déterminés
et porteurs
de vraies valeurs
d'indépendance
et de liberté

FO revendique



Flashez-moi

VOTE

VOTE

VOTE

VOTE

VOTE